

## **Assemblée Générale de la Commission Régionale Apnée du CSNA** **dimanche 21 novembre 2021**

9H11 : ouverture de la séance par Thierry Dupont, président de la Commission.

Présents : Thierry Dupont (Abalone, Bordeaux), Éric Glappier (GESMA, Angoulême), Yann Peron (Abalone, Bordeaux), Anissa Bendjelloul (Oléron Subaqua), Sophie Massou (Coqs Rouges, Bordeaux), Caroline Nguyen (Oléron Subaqua), Jean-David Farré (BPA, Bordeaux), Géraldine Milhac (PPSM, Périgueux), Olivier Borot (Coqs Rouges, Bordeaux), Jean-Marie Lasserre (Coqs Rouges, Bordeaux), Emmanuel Cecco (CESMA, Bordeaux).

Un tour de table de la présentation des participants, permet d'avoir quelques nouvelles des clubs de la Région.

Ainsi, dans les Landes, une commission apnée est récemment créée. Un club à Capbreton a besoin d'être ranimé et pour cela nécessite une formation de formateurs et de RIFA-A, demandant pour cela une aide du CSNA ; un autre club, de plongée technique, développe une section apnée et motive les plongeurs à faire de l'apnée.

En Dordogne, création d'une section apnée dans un club de plongée scaphandre de Périgueux ; elle accueille des plongeurs techniques mais aussi de purs apnéistes. Son développement rapide crée ici encore un gros besoin de formateurs spécifiques apnée. L'apnée se développe dans tout le département : Bergerac, Périgueux, Saint-Astier...

Même constat de développement en Corrèze, à Brive.

En Charente-Maritime, au club Subaquatique de La Rochelle, l'insuffisance de lignes d'entraînement oblige à refuser des inscriptions, bien que l'encadrement soit important. Quant aux nouveaux inscrits, ils doivent satisfaire à des exigences d'assiduité et de travail physique. Mais dans d'autres clubs, à Oléron notamment, le besoin d'initiateurs est crucial.

Dans les Pyrénées Atlantiques, un club de PSM venant d'une autre fédération rejoint la FFESSM, et demande des formations pour développer l'apnée.

Puis Thierry Dupont rappelle l'ordre du jour :

- sécurité et RIFA-A ;
- apnée enfants ;
- calendrier régional : compétitions et formations notamment ;
- questions diverses.

### **Sécurité et RIFA-A**

Au sujet de la syncope et de la PCM, les textes établissent un protocole d'intervention, mais ne prennent pas en compte certains paramètres : saturation d'O<sub>2</sub>, mesurée avec un oxymètre de pouls, tension artérielle, mesurée avec un auto-tensiomètre. Or, lors du Trophée Bord'eau du 14 novembre, au demeurant compétition très sûre et à la sécurité maîtrisée, l'observation de la tension artérielle d'un syncopé mis au repos et sous oxygène montre des chiffres très inquiétants qui valent des conseils pressants à consulter un médecin fédéral. Ce matériel bien que peu onéreux, n'est pas obligatoire du point de vue fédéral, mais il est certain que les clubs devraient avoir un oxymètre de pouls et un auto-tensiomètre, disponibles et surtout lors de compétitions.

Formations RIFA-A : deux prévues au club Abalone cette année, et une, peut-être deux, au CODEP 33. Il y a beaucoup de demandes, mais peu d'ANTEOR et de matériel. Or la manipulation effective de chaque stagiaire est essentielle, de même d'ailleurs que l'entretien régulier des gestes d'intervention et de premiers secours. On note aussi qu'il faut former chaque adhérent à reconnaître les signes de PCM ou de syncope, et que chacun dans tout le bassin doit se sentir concerné par toute sortie difficile, et même intervenir dans le doute. Aussi serait-il judicieux de rappeler souvent ces consignes de sécurité :

- reconnaître le problème,
- sortir de l'eau,
- établir le premier bilan (conscience ou inconscience ? respiration ou arrêt respiratoire ? PLS ou RCP ? etc.)

En piscine, c'est en surface qu'apparaît le plus souvent la syncope, à un moment où elle est peu visible par conséquent : il faut y sensibiliser tous les adhérents. Par ailleurs, une information sur la physiologie de l'apnée est nécessaire, donc le passage du premier niveau au minimum.

On peut inviter à ajouter au RIFA-A, le PSC1 et le PSC2. Ce dernier permet d'obtenir une équivalence ANTEOR, qui fournit un encadrant supplémentaire pour le RIFA-A.

Pour conclure, sur ce chapitre, le fort développement actuel des établissements de bain va favoriser le mouvement déjà bien ascendant de l'apnée. Il ne faudrait pas que son image soit liée à celle de la syncope auprès du public. La prévention et la sécurité y ont un rôle à jouer.

### **Intervention de David BONNET, conseiller technique régional**

Le processus d'entrée de l'apnée dans le sport de haut niveau est presque finalisé : il ne manque plus que la signature de la ministre. Il restera alors à déterminer les critères d'entrée dans la catégorie d'apnéiste de haut niveau. Mais ce qui s'en dessine montre beaucoup d'élitisme.

Dans ce mouvement vont apparaître des sections de sport-étude ainsi que des consignes de suivi médical spécifique ; c'est la cellule de haut niveau du CREPS qui va s'occuper de ces nouveaux sportifs de haut niveau (nage, apnée, hockey subaquatique).

Le CNSA pourrait faire des propositions pour faire évoluer les critères d'accès au haut niveau.

Une question est posée sur le BPJEPS option B : on a besoin de professionnels diplômés mais ça nécessite de partir en PACA. Serait-il possible d'organiser une passerelle à Bordeaux ? Réponse négative pour l'instant, pour des questions de disponibilité du conseiller technique (organisation, montage, convention avec le CREPS, budget).

### **Apnée enfants**

Olivier Borot, bientôt IN Bio et MEF1 apnée est référent régional pour l'apnée enfants, qu'il développe notamment dans le cadre de l'UNSS (sport scolaire des collégiens et lycéens), ainsi que lors d'interventions à la Base Fédérale d'Hendaye pour des découvertes d'apnée verticale (Journées Jeunes). Il demande un budget de 100€ à la Commission (accordé).

Questions sur l'apnée enfants : les recommandations de Claude Chapuis sont que la profondeur soit l'âge divisé par deux. Chez les adolescents, les risques sont importants : ils ne se connaissent pas et cherchent souvent leurs limites. Se pose aussi la question des responsabilités : c'est celle du moniteur, sauf dans le cadre de l'UNSS, où c'est celle de l'enseignant (en général le professeur d'EPS). Autre question : celle de l'autorisation parentale dans le cas de parents séparés (celle du parent qui a l'autorité parentale). Par ailleurs les vestiaires doivent être séparés.

La demande d'apnée enfants croît très rapidement et nous risquons d'être vite débordés.

### **Compétitions**

- Trophée Bord'eau du 14 novembre 2021, compétition amicale à la piscine du Grand Parc de Bordeaux. La mise en œuvre a été difficile, les organisateurs des sessions précédentes ne s'étant pas représentés, et à cause de reports pour des raisons sanitaires. Mais l'opiniâtreté des organisateurs, pilotés par Patrick Esteban, a eu raison des obstacles. Belle réussite, avec la présence de plusieurs clubs néo-aquitains. Elle a permis de redémarrer la reprise pour les compétiteurs, et n'a connu que peu d'accidents.  
Quelques difficultés cependant dues au manque de juges : ils auraient été en nombre insuffisant pour une compétition sélective.
- Trophée Bord'eau du 20 mars 2022, compétition sélective cette fois, sous la houlette de la région. Les clubs organisateurs seront les mêmes : Abalone Chasse Bordeaux, CESMA, Alasca, Bordeaux Palmes Aventure, USB Le Bouscat.  
Remarque : si on veut organiser une compétition sur un bassin de 50m, il faut le faire un mois avant les Championnats de France, c'est-à-dire en mars ou début mai au maximum, pour éviter toute élimination à ce Championnat. La Commission propose d'allouer une enveloppe de 450€ à cette compétition Trophée Bord'eau (adopté).
- Compétition de La Rochelle : 3 avril 2022. Subvention de 450€ accordée. Avec elle et les inscriptions, achat de petits cadeaux aux compétiteurs et d'un buffet pour les juges. Une formation de juges est prévue.
- Compétition d'Oléron : elle n'a pas eu lieu la saison dernière, et n'aura pas lieu cette année, parce que les organisateurs ne sont pas en nombre suffisant. Elle est prévue pour la saison prochaine.
- Cognac, le 24 mars 2022 : rencontre amicale et ludique organisée par le CODEP 16. Plutôt réservée aux adhérents.

### Discussion :

- concernant la possibilité de buffets, c'est souhaitable, plutôt pour le staff, les juges et la sécurité, les compétiteurs ayant souvent leur propre alimentation de compétition ; en revanche, des bouteilles d'eau pour eux sont souvent les bienvenues ;
- concernant la rigueur demandée aux juges, est évoquée une possible bienveillance sur des compétitions amicales en fonction des performances annoncées, surtout si elles sont modestes (départs, sorties d'apnée) ; c'est d'ailleurs l'intérêt d'avoir ces deux types de compétition d'apnée, sélective d'une part, amicale « open » d'autre part, cette dernière permettant de se familiariser avec les règlements ; par ailleurs, on peut travailler ces points de règlement en club (départs, sorties) ;
- ces règlements sont d'ailleurs trop souvent ignorés, alors que chaque compétiteur en a reçu une copie lors de son inscription.

### Formations :

Beaucoup de formations IE et MEF1 sont en cours. Il faut vérifier que le candidat possède bien les prérequis pour la validation qui, sinon, est refusée par le site fédéral.

Tous les cadres techniques ont l'équivalence IE1, ils peuvent donc enseigner l'apnée en piscine, s'ils ont le RIFA-A. S'ils veulent valider un niveau, ils doivent demander la carte IE.

#### Emmanuel Cecco, IR

- MEF1 : finalisation d'une formation entravée par la pandémie.
- IE : stage final le 22 novembre, 10 candidats restants.
- MEF2 : 6 candidats ont commencé leur formation, 2 semblent pouvoir la finaliser en octobre 2022. Possibilité d'accompagnement des frais (150€ évoqués pour chacun d'eux).
- stage initial IE les 4 et 5 décembre, au niveau du CODEP 33, mais des inscrits viennent d'autres départements. (Remarque : afficher une formation CODEP, c'est s'inscrire sur le budget CODEP, tandis qu'une formation affichée CSNA s'inscrit sur le budget de la Région).
- Stage initial MEF1 repoussé aux 22-23 janvier 2022.
- Formation expert : théorie les 20 janvier, 10 février, 10 et 31 mars, séances en visio ; pratique à Hendaye en mai ou juin (profondeur à 30m).
- 2 stages à Hendaye : 26-28 mai et 3-5 juin 2022 ; tous niveaux + prépa MEF1.

#### Olivier Borot

- 18-19 juin 2022 : Base Fédérale d'Hendaye, apnée bio.
- 31 juillet 2022 : canal de Capbreton, apnée bio rando sub.
- printemps 2022 (date à déterminer) : Maguide et approche de la profondeur à 10m.
- 11-12 juin : apnée enfants.

#### Roland Perret, MEF2 INA

Janvier 2022 : stage initial IE et passerelle IE pour les cadres techniques.

Stage final IE prévu en juin.

Lieu : Oléron.

### Questions diverses

Codep 16 : un partenariat avec Saint-Lin rend l'accès à la carrière plus facile.

Le GESMA d'Angoulême a signé ce partenariat, possède une gueuse et deux bouées d'apnée. Il propose d'ouvrir ses sessions à Saint-Lin à d'autres clubs qui arriveraient avec leurs propres encadrants.

Pour mémoire, il existe deux autres carrières intéressantes pour l'apnée, à La Roche sur Yon et à Roussay.

**La séance est levée à 11H57.**

**Jean-Marie LASSERRE**



Après une période de pandémie durable les différents acteurs se sont mobilisés immédiatement et la reprise a été riche en formations, axe essentiel de notre commission. Des stages et sorties ont vu le jour pour progresser dans diverses disciplines.

Intitulé de la formation ou stage	Descriptif sommaire Dates et lieux	Nombre de participants (18-60 ans)		Nombre d'encadrants (18-60 ans)	
		intra région	Extérieurs	Intra région	Extérieurs
<b>Découverte préparation mentale</b> Artigues le 25/09/21	Stage organisé par le CODEP 33 (Emmanuel Cecco) sur une demi-journée	12		1	
<b>Découverte de la compétition</b> le 07/10/21 à Bordeaux	Stage organisé par le CODEP 33 (Emmanuel Cecco) sur une journée	6		1	
<b>Formations IE et MEF1</b>  sous la houlette de Emmanuel Cecco	- stage final MEF1 les 2 et 3/10/21 à la carrière de St Lin (CSNA)	4	(tous validés)	3	
	- stage final IE le 28/11/21 à Bordeaux (CSNA)	10	dont 9 validés	6	
	- stage initial IE les 4 et 5/12/21 à Artigues. (CODEP 33)	15		4	
	- stage initial MEF1 les 22 ET 23/01/22 à Bordeaux (CODEP 33)	3		1	

<b>Formations IE et MEF1</b> Emmanuel Cecco	- stage final IE le 29/05/22 (CSNA) sur la journée.	9 tous validés		6	
<b>Formation AEEL</b> (apnéiste expert en eau libre) Emmanuel Cecco	Formation avec 4 séances théorique les: 20/01/22, 10/02/22, 10 et 31/03/22 Séances de 2h30.	20		1	
<b>Stage mer pour formation des MEF1 et AEEL</b>  Emmanuel Cecco	- Stage mer à Hendaye (CSNA) Préparation des futurs MEF1 et AEEL du 26 au 28/05/22 Voir en annexe le CR du stage  - Stage mer à Hendaye (CSNA) Préparation des futurs MEF1 et AEEL du 04 au 06/06/22 Voir en annexe le CR du stage	18		4	
		18		4	
<b>Stages apnée en milieu artificiel</b>  Benoît Martin	- Stage en fosse à Civaux les 23 et 24/10/21  - Stage en fosse à Civaux les 29 et 30/01/22	8		4	
<b>Compétitions</b>  de Bordeaux	- Bordeaux: compétition OPEN le 14/11/21 à la piscine du grand parc à Bordeaux organisée par les clubs: Abalone-chasse-Bordeaux, BPA, CESMA, ALASCA, USB  - Bordeaux: compétition sélective le 20/03/22 à la piscine du grand parc à Bordeaux organisée par les clubs: Abalone-chasse-Bordeaux, BPA, CESMA, ALASCA, USB	<b>Voir le CR de la compétition en annexe.</b>			



**Sorties en milieu naturel et  
artificiel**

organisées par  
Sandrine Murbach

- Sortie carrière de Roussay le 19/09/21

10h / 3f

7

- Sortie fosse de Civaux le 27/11/21

14h / 5f

4

- Sortie fosse de Civaux le 20/02/22

10h / 3f

4

- Sortie fosse de Civaux le 09/03/22

11h / 1f

4

- Sortie fosse de Civaux le 24/04/22

7h / 3f

4